

Pour adhérer, il vous suffit de nous adresser :

- **le bulletin d'adhésion,**
- **l'enquête sur les destinataires de nos envois,**
- **la fiche de renseignements sur les actifs gérés,**
- **la fiche "Annuaire" de votre société, à compléter sur notre site internet et à imprimer,**
- **vos statuts,**
- **la copie du K-BIS**
- **la copie de l'agrément AMF + le descriptif du champ d'agrément**

Pour saisir la fiche "Annuaire" de votre société, il vous faut :

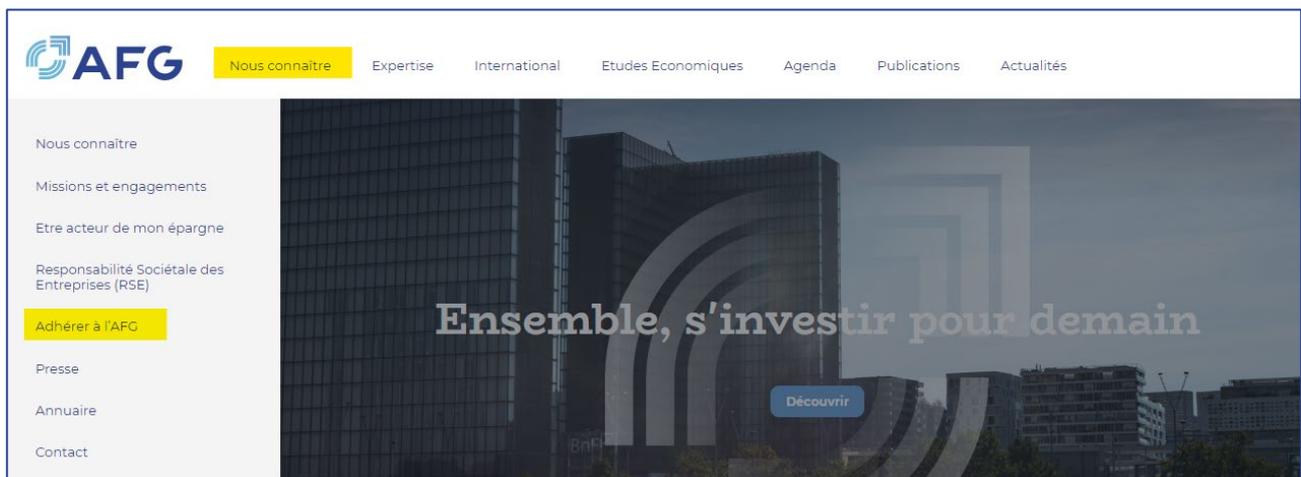
## 1) Demander un accès provisoire à notre site

Merci de faire votre demande par mail auprès du Secrétariat Général – [p.ramos@afg.asso.fr](mailto:p.ramos@afg.asso.fr) ou [s.wais@afg.asso.fr](mailto:s.wais@afg.asso.fr) en précisant :

- ▲ les nom et adresse de la société,
- ▲ les prénom, nom, courriel et n° de téléphone de l'interlocuteur

**Vos accès provisoires vous seront adressés par retour de mail.**

Connectez-vous ensuite à notre site ([www.afg.asso.fr](http://www.afg.asso.fr)), puis cliquez sur « **Nous connaître** » puis sur « **Adhérer à l'AFG** »



Cliquez sur " **votre dossier d'adhésion si vous êtes une SGP**"

## Adhérer à l'AFG

### L'obligation pour les sociétés de gestion d'adhérer à une association

Le code Monétaire et Financier (article L 531-8) indique que chaque entreprise d'investissement (dont les sociétés de gestion), «adhère à une association de son choix, chargée de la représentation collective et de la défense des droits et intérêts de ses membres».

Cette association doit être affiliée à l'AFECEI – Association Française des Etablissements de Crédit et des Entreprises d'Investissement.

L'AFG est membre de l'AFECEI depuis le 5 septembre 1996. Devenir membre de l'AFG permet donc de satisfaire à cette obligation du Code monétaire et financier.

### Qui adhère à l'AFG ?

- **Les entreprises françaises agréées pour exercer, de façon habituelle, la gestion de portefeuille pour compte de tiers** et les sociétés d'investissement (en particulier les sociétés de gestion de portefeuille et les SICAV).
- Téléchargez  **votre dossier d'adhésion si vous êtes une SGP.**

Cliquez ensuite sur "**Accès provisoire à l'annuaire**"

## Adhésion des SGP

Pour tous les renseignements relatifs aux modalités d'adhésion et de cotisation s'adresser à :

Paula Ramos, Secrétaire Générale adjointe (Tél. : 01 44 94 94 23)  
Christophe Laurentie, Secrétaire Général (Tél. : 01 44 94 94 11)

### Dossier d'adhésion pour les SGP

Vous trouverez ci-dessous l'ensemble des documents vous permettant de constituer votre dossier d'adhésion :

- Modalités de calcul de cotisation 2021
- Guide d'adhésion à l'AFG
- Bulletin d'adhésion
- Fiche de renseignements sociétés de gestion
- Enquête interlocuteurs

**Accès provisoire à l'annuaire**

Saisissez le login et le mot de passe qui vous auront été communiqués



Bienvenue sur l'Annuaire électronique de l'AFG. Vous pouvez accéder à la présentation des sociétés adhérentes de l'AFG par un index alphabétique et/ou par une recherche multi-critères

---

## Accès provisoire à l'annuaire

Pour obtenir vos accès provisoires, merci de contacter le service des Adhérents - Mme Paula Ramos au 01.44.94.94.23

**Login**

**Mot de passe**

[Connexion](#)

## 2) Renseigner la fiche "Annuaire" :

Vous avez alors la possibilité de :

- Consulter l'ensemble des **fiches des sociétés adhérentes** de l'AFG (Sociétés de gestion / Membres correspondants / TCCP / PSI) par un index alphabétique (**onglet « Sociétés »**),
- Effectuer une **recherche multi-critères** (**onglet « Recherche »**),
- **Consulter et modifier** la fiche de votre société (**onglet « Ma fiche »**).



Bienvenue sur l'Annuaire électronique de l'AFG. Vous pouvez accéder à la présentation des sociétés adhérentes de l'AFG par un index alphabétique et/ou par une recherche multi-critères

Sociétés
Recherche
Ma fiche

---

### Index alphabétique

A
B
C
D
E
F
G
H
I
J
K
L
M
N
O
P
Q
R
S
T
U
V
W
X
Y
Z
Autres
INTÉGRALITÉ

Mots clés :

Précédent
1
2
3
4
5
...
32
Suivant

Société	Téléphone	Adresse	Ville	Cp	Email
111 CAPITAL	01 88 46 76 17	9 rue de la Paix	Paris	75002	contact@111cap.com
123 INVESTMENT MANAGERS (IM)	01 49 26 98 00	94 rue de la Victoire	Paris	75009	info@123-im.com
2AM - L'ATELIER DE L'ASSET MANAGEMENT SERVICES	01 40 08 66 10	9 rue d'Edimbourg	Paris	75008	info@2a-m.com
52 CAPITAL	01 44 20 04 40	4 Place de la Concorde, 1 Rue Royale	Paris	75008	
A PLUS FINANCE	01 40 08 03 40	8 rue Bellini	Paris	75116	contact@aplusfinance.com
A2 CONSULTING	01 78 09 88 00	14 rue d'Ouessant	Paris	75015	info@a2consulting.fr
ABC ARBITRAGE ASSET MANAGEMENT	01 53 00 55 00	18, rue du Quatre Septembre	Paris	75002	investor.relations@abca-am.com

AFG – Guide d'adhésion pour les Sociétés de gestion

3/5

**La modification de la fiche** de votre société n'est accessible que si vous êtes connecté avec les codes d'accès et mot de passe réservés au « **correspondant Annuaire** » au sein de votre société.

Une seule personne par société de gestion est habilitée à modifier la fiche de sa société. Le nom de ce correspondant apparaît lorsque vous êtes sur la page d'accueil de la rubrique Annuaire de notre site.



Lorsque vous choisissez l'onglet « **Ma fiche** » en tant que « correspondant Annuaire » **pour modifier** les données de votre fiche, vous avez accès à **l'ensemble des rubriques** de votre fiche. Vous pouvez notamment actualiser :

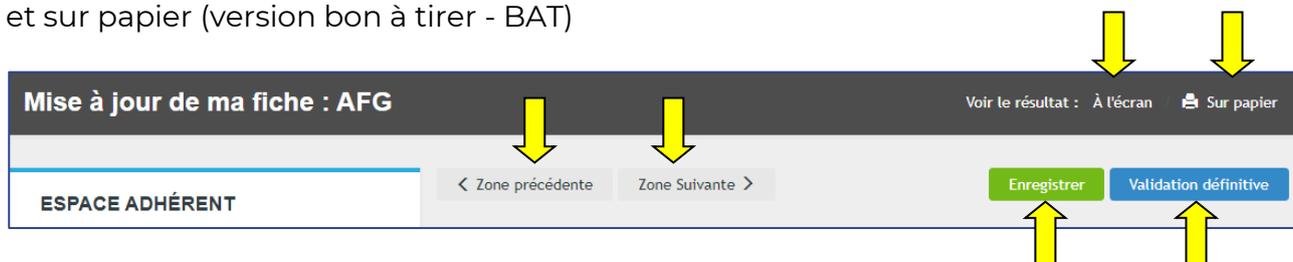
- la raison sociale de votre société,
- le type d'agrément,
- les noms des responsables (membres du Conseil d'administration, gérants, responsables des différentes fonctions au sein de votre établissement),
- les montants des actifs gérés...

Lorsque vous apportez des compléments d'information ou des modifications sur une rubrique (ou page-écran), vous devez impérativement **cliquer sur le bouton « Enregistrer »** (sinon, les informations saisies seront perdues). Vous pouvez ensuite continuer la mise à jour de vos données.

Une mention « *Votre fiche annuaire a bien été enregistrée* » apparaît alors en tête de la page :



A tout moment, vous pouvez visionner le résultat à l'écran (tel qu'il apparaîtra sur le site) et sur papier (version bon à tirer - BAT)



Pour passer d'un écran à l'autre, vous devez cliquer sur Zone précédente ou Zone suivante.

Lorsque vous avez **terminé l'ensemble de vos modifications, vous devez :**

- cliquer sur le bouton « **Validation définitive** » afin de signaler que la procédure de mise à jour est achevée.

- **imprimer la fiche et joignez-en un exemplaire signé à votre dossier d'adhésion.** Cet exemplaire tiendra lieu de **bon à tirer** (BAT) de la fiche de votre société.

**Pour tout complément d'information** vous pouvez contacter le Secrétariat Général :

- Paula Ramos : 01 44 94 94 23 ou [p.ramos@afg.asso.fr](mailto:p.ramos@afg.asso.fr)
- Sandrine Wais : 01 44 94 94 16 ou [s.wais@afg.asso.fr](mailto:s.wais@afg.asso.fr)